

**S.E.R.P.N – 27370 LE THUIT DE L'OISON
202412032****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL**

L'an deux mil vingt-quatre le 10 décembre 2024 à 17h30, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis en salle de réunion du siège social au Thuit de l'Oison, sous la présidence de Mr Dominique MEDAERTS.

Nombre de membres :

En exercice : 16

Présents : 10

Votants : 10

Etaient présents :

Mr. Dominique MEDAERTS
Mme Marie-Hélène METTAIS
Mme Laurance BUSSIERE
Mr. Gérard PLESSIS
Mr. Fabien ARTAUD
Mr. Joël DEWULF
Mr. Bertrand PECOT
Mr. Yann LOLLIER
Mr. Jean-Louis LOIR
Mr. Jean-François LEFEBVRE

Absents excusés :

Mr. Claude GENCE
Mme Maria DUFROY
Mr. Hugues BOURGAULT
Mr. Jean-Baptiste VOISIN
Mr. Joël TEMPERTON
Mr. Vincent MOENS

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène METTAIS

Objet : Demande de subvention pour la réhabilitation des châteaux d'eau

Le SERPN a dans ses compétences la production et la distribution d'eau potable sur son territoire.

A ce titre il se doit d'entretenir, de prévenir et par période de réhabiliter et sécuriser ses ouvrages de stockage d'eau potable avant distribution chez l'utilisateur.

De nouvelles techniques de cuves de stockage notamment ainsi que des possibilités de canalisation préformée « usine » s'offre au SERPN.

Dans le but d'optimiser les investissements :

Le président demande l'autorisation aux membres du bureau de :

-Constituer les dossiers de demandes de subvention auprès des financeurs potentiels (Agence de l'eau Seine Normandie, Département, Région, Communes, Autres entités publiques ou privées, Financement participatif, etc.)

-Signer tous documents relatifs à ces dossiers.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau approuve à l'unanimité la présente délibération.

**Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
LE PRÉSIDENT**

